

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ALFRED NEYMARCK

La statistique au congrès international des valeurs mobilières

Journal de la société statistique de Paris, tome 41 (1900), p. 287-289

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1900__41__287_0

© Société de statistique de Paris, 1900, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LA STATISTIQUE AU CONGRÈS INTERNATIONAL DES VALEURS MOBILIÈRES.

Le Congrès international des valeurs mobilières s'est tenu à l'Exposition du 5 au 8 juin, sous la présidence de M. Georges Cochery. Quatorze gouvernements étrangers s'y étaient fait représenter.

Le Congrès international des valeurs mobilières comptait 900 adhérents français et étrangers : ministres et anciens ministres en France et à l'étranger, grands établissements financiers et maisons de banque du monde entier, chambres de commerce, chambres syndicales d'agents de change, compagnies de chemins de fer, sociétés industrielles, compagnies d'assurances et d'autres corporations importantes avaient envoyé leur adhésion.

Le programme des travaux du Congrès était divisé en trois parties : statistique, économie politique, législation civile et fiscale. Pour permettre au Congrès de remplir complètement son programme et faciliter sa tâche, la commission d'organisation avait indiqué plusieurs questions qui pouvaient être traitées sous forme de monographies : 23 sur la statistique; 8 sur l'économie politique; 23 sur la législation civile et fiscale. A la date du 31 mai, il avait été envoyé 134 mémoires : 50 sur les questions de statistique, 34 sur les questions d'économie politique, 54 sur les

questions de législation civile et fiscale. D'autres mémoires sont parvenus depuis l'ouverture du Congrès. Ces travaux formeront la matière de quatre à cinq volumes de 500 pages chacun; deux volumes ont été déjà publiés; les autres le seront incessamment, ainsi que la sténographie des séances, séances très suivies et pendant lesquelles des discussions intéressantes ont eu lieu sur les questions suivantes :

La statistique nationale et internationale des valeurs mobilières; l'organisation des marchés financiers; la perte des titres et les moyens d'assurer leurs propriétaires contre leur dépossession; les impôts sur les valeurs mobilières; les mesures à recommander pour la négociation, le paiement des coupons de valeurs internationales; comment s'exerce le contrôle financier européen dans divers pays; la statistique sur les crédits fonciers, sur les valeurs à lots; les questions de change, les crises, etc.; les droits des obligataires et la sauvegarde de leurs intérêts.

A la suite du rapport de M. Alfred Neymarck, l'un des vice-présidents et *rappor- teur général*, il sera publié un résumé analytique des travaux, mémoires, monographies envoyés au Congrès.

Voici l'énumération des travaux de statistique envoyés au Congrès. Il avait été posé 24 questions principales. Il a été répondu à toutes : 50 mémoires ont été lus; 10 ont été publiés dans le premier volume, 9 dans le second volume; les 31 autres seront insérés dans les volumes qui suivent.

Il a été envoyé : 14 mémoires sur la statistique des banques, sociétés de crédit, Crédit foncier; 24 mémoires sur la statistique nationale et internationale des fonds d'États, valeurs mobilières, les modes d'évaluation, etc.; 6 mémoires sur la statistique des chemins de fer; 6 mémoires sur la statistique des valeurs à lots, mines d'or, valeurs coloniales, etc.

En ce qui concerne la statistique nationale et internationale des valeurs mobilières, les procédés et modes d'évaluation indiqués par l'Institut international de statistique, confirmés par le Conseil supérieur de statistique, ont été adoptés et généralement suivis. Il a été produit pour la première fois, en suivant cette méthode, la *Statistique des valeurs négociables officiellement cotées à la Bourse de Paris* et aux bourses locales de Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Nantes, Toulouse. D'après ce travail, fait avec le plus grand soin par M. Decoudu, secrétaire de la chambre syndicale des agents de change de Paris, la valeur vénale des titres divers cotés à la Bourse de Paris, au 28 février 1900, ne serait pas moindre de 125 milliards. Le même travail a été fait pour les valeurs négociables sur le marché libre par MM. Oudin et Vidal. Les syndics des bourses de province ont dressé des statistiques sur les mêmes bases pour les valeurs concernant leurs marchés. Il résulte de ces divers documents que la valeur vénale des divers titres négociables en France n'est pas moindre de 130 milliards, sur lesquels 80 à 85 milliards appartiennent en propre à la France. Des statistiques ont été envoyées par MM. A.-J. Cook sur les valeurs mobilières du Royaume-Uni dont le total n'était pas inférieur à 200 milliards; sur les valeurs mobilières à la Bourse de Vienne, par M. von Inâma-Sternegg; sur les valeurs mobilières en France, par M. Edmond Théry; sur la statistique internationale des valeurs mobilières, les capitaux français en Russie, les capitaux français en Italie, par MM. A. Raffalovich et Alfred Neymarck.

Au point de vue fiscal, des statistiques utiles et instructives ont été fournies par MM. E. Besson, Jobit, Salefranque. Des monographies sur les marchés étrangers, sur les institutions de crédit françaises et étrangères, sur les chemins de fer, les

crédits fonciers, etc., ont été envoyées. Les statistiques transmises par M. Hecht sur les Crédits fonciers européens et par le Crédit foncier de France sur le Crédit foncier de France et les Crédits fonciers en Europe constituent un recueil de documents groupés et publiés pour la première fois. Si l'on résume les travaux sur les Crédits fonciers européens, on obtient comme résultats d'ensemble les chiffres suivants, qui méritent d'être mis en lumière :

Capital versé, 1 924 943 000 fr. ;
Réserves, 989 485 000 fr. ;
Prêts hypothécaires, 26 686 052 000 fr. ;
Prêts communaux, 2 536 391 000 fr. ;
Obligations foncières, 26 721 555 000 fr. ;
Obligations communales, 2 014 356 000 fr.



Un travail est à signaler, c'est celui de M. Pierre des Essars sur les banques d'émission. Tous les bilans des grandes banques d'émission, depuis 1880, sont publiés en suivant, autant que possible, le cadre de M. Bodio pour la Statistique internationale des banques d'émission, demandée par l'Institut international de statistique. M. des Essars a ajouté aux bilans des établissements l'indication des valeurs mobilières qu'ils peuvent avoir en dépôt. Il convient de noter aussi les travaux envoyés sur la Banque de France par M. Flour de Saint-Genis et par M. de Swarte, ainsi que la Statistique sur les fonds d'État français par M. Chaperon.

Il y a lieu de citer aussi les Statistiques des valeurs coloniales, de l'Union coloniale française; le travail sur les mines d'or et d'argent de M. Raphaël-Georges Lévy; celui de M. de Korösy sur les méthodes à suivre dans l'établissement de la statistique des opérations des sociétés anonymes; celui de M. Verstraët sur les capitaux étrangers engagés dans les sociétés en Russie.

En ce qui concerne les statistiques relatives aux transports, le rapporteur général a attiré l'attention sur les mémoires de M. Colson et ceux envoyés par les grandes compagnies de chemins de fer du Nord, de Lyon, de l'Orléans, du Midi, etc. Ces statistiques montrent le développement de ces grandes entreprises, la diffusion et la répartition de leurs titres, l'importance de leurs recettes, la part considérable de l'État dans leurs bénéfices, le chiffre de leurs charges, etc. Cet exposé se termine par un aperçu de l'ensemble des valeurs mobilières qui circulent en Europe. Un des grands services rendus par le Congrès international des valeurs mobilières aura été de grouper une quantité de documents et de travaux jusqu'alors épars, inconnus ou inédits.

Une remarque importante à faire, c'est que les doubles, triples et multiples emplois ont été, autant que possible, évités. Un fonds d'État, une valeur quelconque peuvent être cotés sur plusieurs places, et il ne faut pas confondre l'ensemble des titres cotés et négociables sur un marché avec l'ensemble des titres appartenant à un pays. En opérant ainsi, j'estime qu'il a été créé et mis en circulation en Europe, depuis le commencement du siècle, pour plus de 400 milliards de titres divers. Tous les détails de cette création de titres et de leur répartition dans les divers pays se trouvent dans le *Rapport général* et dans les documents et travaux divers envoyés au *Congrès international des valeurs mobilières*.

Alfred NEYMARCK.